



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR LA DÉCARBONATION ET L'ATTRACTIVITÉ DU DUNKERQUOIS

Réunion de restitution  
26 avril 2023 – Grande-Synthe





Le réseau  
de transport  
d'électricité

# **Nicolas DAMIE, Adjoint au Maire de Grande-Synthe**



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# **François Xavier BIEUVILLE, Sous-Préfet de Dunkerque**



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# **Laurent PIDOUX,** **Directeur Général des Services,** **Communauté Urbaine de Dunkerque**

# Déroulé de la réunion

Ouverture de la réunion

Rappel du projet et des modalités de concertation

Synthèse des principaux sujets abordés par les participants et premiers enseignements tirés par RTE sur les grands thèmes abordés :

- Le dispositif de concertation et l'opportunité du projet
- L'attachement aux activités et paysages agricoles, et la discussion sur les fuseaux
- La préservation de l'habitat humain, de la santé et de la sécurité
- L'enjeu des compensations

**Echanges après chaque synthèse de RTE**

Mots de conclusion



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Le film du projet



Le réseau  
de transport  
d'électricité

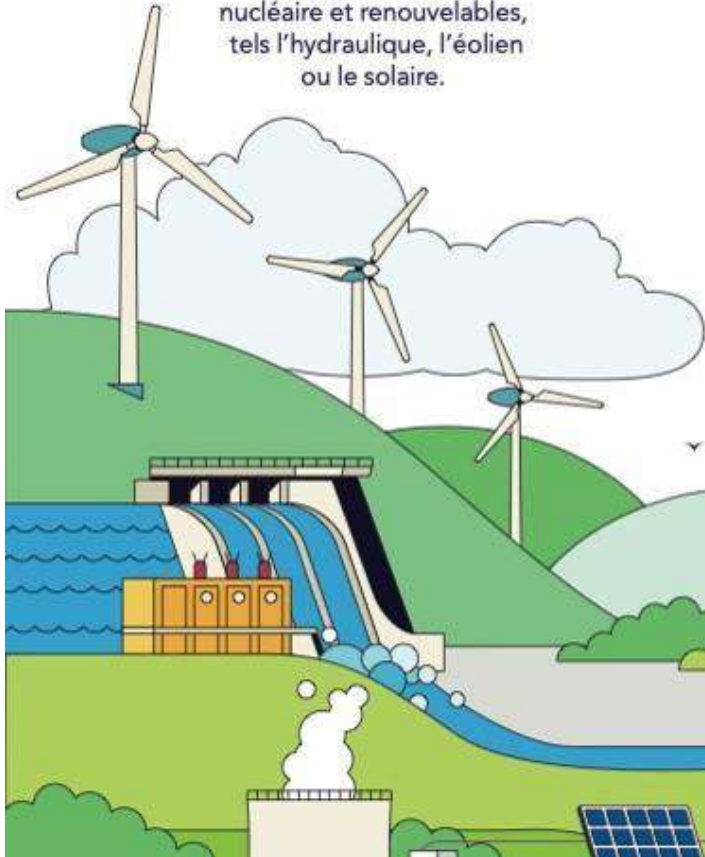
**Jérôme LINO**  
**RTE, Responsable du projet**

**Damien BLOT**  
**RTE, Chargé d'études concertation et environnement**

# RTE, le gestionnaire du réseau national d'électricité

## PRODUCTION

L'électricité est produite par différentes sources d'énergie, principalement nucléaire et renouvelables, tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire.



## TRANSPORT



transporte en France métropolitaine, 24h/24 et à chaque seconde, l'électricité à haute et très haute tension et assure l'équilibre entre production et consommation. Il alimente les distributeurs d'électricité et les clients industriels et entreprises ferroviaires, et gère l'importation et l'exportation avec les pays frontaliers.

## DISTRIBUTION

L'électricité est distribuée aux particuliers et aux PME-PMI, en moyenne et basse tension, par Enedis et des entreprises locales de distribution.



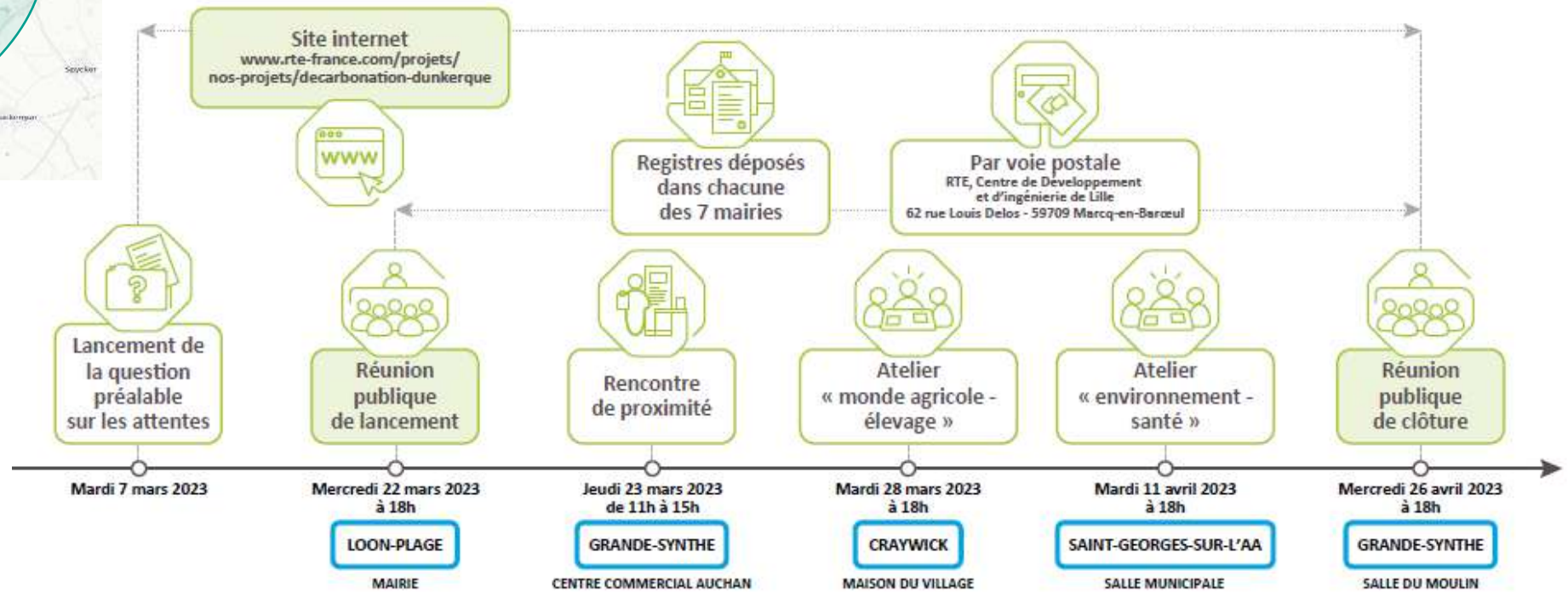


# La concertation préalable, c'est quoi ?

Cette concertation vise à **permettre au public d'exercer son droit à l'information et son droit à la participation** en débattant notamment :

- ❑ de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet,
- ❑ des enjeux économiques et des impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire,
- ❑ des solutions proposées en tenant compte des alternatives.

# Périmètre et dispositif de la concertation



# Chiffres-clés de la participation



1123 visites sur le site internet  
616 visiteurs uniques



101 participants aux réunions publiques  
70 participants à la rencontre de proximité à Grande-Synthe



4 contributions d'acteurs  
21 expressions sur le site internet  
4 expressions sur les registres en mairie  
61 expressions en présentiel



# Synthèse des principaux sujets abordés par les participants



# Le dispositif de concertation, constructif mais...

« Je voudrais savoir *qui prend la décision et à quelle date ?* »

## Prise de décision ?

« Dans *votre façon de faire de la communication par rapport au monde agricole*, vous ne nous considérez pas comme 'économiques', mais comme habitant[s]. Mon exploitation est une valeur, au même titre que l'usine d'AMF et l'usine de batterie. Je suis plus petit certes, mais je suis une entreprise. Vous m'envoyez un courrier ou un mail... vous m'écrivez. Point. Je suis [ici en tant qu'acteur] économique pas [comme] habitant. »

## Moyens de communication

« Cette réunion ce soir, comment on a été mis au courant ? Est-ce que les agriculteurs ont été invités ? Non. Il y a eu du bouche à oreille, des papiers dans les boîtes aux lettres, mais *les agriculteurs n'ont pas été mis au courant.* »

## Et les agriculteurs ?

« Vous faites *des réunions de forme* pour vous mettre en règle. Parce que c'est la loi. Peut-être que vous savez déjà très bien où vous allez passer et on est en train de noyer le poisson comme d'habitude. On nous prend pour des c\*\*\* »

## Intérêt des réunions ?

# L'enjeu du projet n'est pas remis en cause...

*« Je suis conscient qu'il faut faire quelque chose pour le CO2. Je suis favorable au projet par rapport à la décarbonation. »*

*« Je n'ai pas entendu parler du projet. Si c'est bon pour la planète, c'est une bonne chose »*

## Objectifs climatiques

*« Bonjour. En tant que particulier, je suis opposée au projet de ligne électrique sur Loon-Plage [...]»*

*« Je m'oppose personnellement à ce projet de lignes à haute tension. La région en question a suffisamment donné d'espace aux activités industrielles. »*

*« Pour moi le seul fuseau qui vaille c'est le fuseau Nord. Parce que c'est la vocation du port d'accueillir ce genre de structure et ca n'a rien à faire sur des terres agricoles. [...] »*

## Une opposition ciblant plutôt les fuseaux que le projet en lui-même

## Pas de remise en cause de l'intérêt général du projet

# ... mais une large exploration des alternatives

« Vous parlez de ligne aérienne, pourquoi le projet ne parle pas **de ligne souterraine** comme cela sera le cas de la liaison entre la France et l'Espagne qui parcourra plus de kilomètre qu'ici ? Je sais bien que c'est moins touristique mais bon. »

## Lignes souterraines

« Est-ce que vous pouvez nous rappeler pourquoi vous n'avez pas étudié le passage plus au nord de Loon-Plage dans la zone industrialo-portuaire pour faire comme une boucle avec votre ligne et arriver sur Grande Synthe en traversant le site de Total. J'imagine que cela doit être possible par convention de passer chez un industriel ou un privé. **Au moins comme ça on aurait réuni tout ce qui est industriel** au même endroit et cela aurait moins gêné les riverains et les habitations ».

## Réunir les activités industrielles

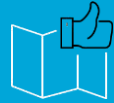
« Parmi les 3 variantes de fuseaux, la variante sud paraît la moins impactante sur le visuel, mais elle pénalise la ville de Saint-Georges (...) **Pour le visuel, le passage serait mieux en sous-marin.** »

## Liaison sous-marine

« Une personne a évoqué la possibilité **de remplacer les anciennes lignes** par des nouvelles plus puissantes. C'est envisageable ou pas ? »

## Remplacer les lignes existantes

# Les enseignements tirés par RTE



**La transparence sur  
toutes les décisions  
concernant le projet**



**Etudier toutes les  
possibilités**



**Renforcement du dialogue  
avec les riverains et le  
monde agricole**



**Co-construire le  
meilleur projet possible**





Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Temps d'échange

Le dispositif de concertation et l'opportunité du projet

# Un attachement à l'activité et aux paysages agricoles

« Pour moi le seul fuseau qui vaille c'est le **fuseau Nord**. Parce que c'est la vocation du port d'accueillir ce genre de structure et **ça n'a rien à faire sur des terres agricoles**. En plus le fuseau nord ne passe pas si près que ça de Loon-Plage. C'est juste que le port maritime ne veut pas que ça passe sur son terrain car elle souhaite y mettre quelque chose de plus rentable. »

## Evitement des terres agricoles

« La distance limite de sécurité, c'est bien 5 mètres ? Donc une grue peut s'approcher à 5 mètres des lignes hautes tensions ? On m'a refusé d'intervenir sous une ligne très haute tension, alors que la ligne était mesurée à 28 mètres de haut. **Donc on est incapable de travailler sous certaines lignes**, on est incapable de charger des betteraves. Il faut que vous imaginiez les contraintes de vos chantiers. »

## Doute sur la compatibilité de l'activité agricole sous les lignes

« On a eu le passage de l'A16 il y a trente ans qui devait être une sorte de démarcation entre les terres expropriées et les terres qui doivent rester sous le statut du fermage ou en **propriété**. Aujourd'hui on se rend compte que ce n'est pas le cas car la zone sud a été zadée pendant 18 ans. On a retrouvé notre liberté en 1987. Pourquoi les avoir dézadées à l'époque si c'est pour nous remettre un projet aujourd'hui. Un coup ce sont des conduites d'eaux industriels qui passent, un coup des tuyaux de gaz, un coup ce sont des poteaux... »

## Passage de l'A16

« On a eu un PLU pour protéger nos terres. On a sanctuarisé les terres agricoles à l'époque. On a tous été convoqué en concertation publique pour faire un nouveau PLU et définir des cartes pour les terres agricoles. **Tout le secteur sud de votre carte est sanctuarisé**. Pourquoi vous aurez le droit de venir y planter des pylônes ? »

## Sanctuarisation du secteur sud

# L'impact potentiel du projet sur l'environnement

« On sait qu'il y a **des risques de collisions**, car des études ont été faites en 1991-1992 pour voir les collisions sur l'avifaune dans le Dunkerquois. L'impact n'était pas négligeable. On sait déjà que des mesures peuvent être prises, ne serait-ce que des isolateurs ou des effaroucheurs au moins près des plans d'eau. Les oiseaux voyagent d'un plan d'eau à un autre, les réserves naturelles en accueillent pas mal. Même si on ne faisait pas d'études, on sait que des précautions sont à prendre sur ces secteurs. Est-ce qu'elles sont déjà anticipées ? »

## Risques de collisions avec l'avifaune

« **Faites attention à l'artificialisation des sols**, notamment au niveau du poste électrique : de nombreux waterings sont présents dans le coin et le risque inondation est prégnant. »

## Artificialisation des sols

« Nous avons participé à plusieurs réunions de concertation et (...) nous avons entendu l'enjeu d'avoir un réseau électrique dimensionné pour accueillir de nouvelles activités industrielles. **Cependant, beaucoup de projets industriels seront très consommateurs d'eau, ressource particulièrement menacée dans le Dunkerquois (cf. article la voix du nord en avril)**. Y a-t-il une stratégie pour s'assurer que le territoire est en situation de recevoir toutes ces nouvelles activités par rapport à l'état des ressources (eau, réserve foncière, préservation des terres agricoles qui ont encore un potentiel agronomique, préservation des zones humides...)? Qui s'assure que le développement du territoire se fait selon un "juste équilibre", y compris sur le long terme ? »

## Eau, ressource menacée

# Discussion sur les fuseaux

## Fuseaux

## Nord

## Centre

## Sud

### Avantages & Inconvénients

« Je préfère bien entendu le tracé 1 car il est sur le port, il empiète le moins sur la commune [de Craywick]. »

« Je pense que le tracé le meilleur serait le tracé Nord car il est **en grande partie dans le corridor de la voie ferrée de Saint-Georges**. C'est le moins impactant. »

« **C'est la vocation du port d'accueillir ce genre de structure** et ça n'a rien à faire sur des terres agricoles. »

« En plus le fuseau nord ne passe pas si près que ça de Loon-Plage »

« Ce qu'il se passe ici dans le Dunkerquois, vous n'en êtes pas responsables, mais nous le subissons. **Il faut être très vigilant sur les terres agricoles.** »

« J'habite le quartier de la gare de Loon-Plage, j'espère que vous n'aurez pas la mauvaise idée de passer entre l'autoroute et les chemins de fer. Si vous passez de ce côté-là vous aurez la surprise de trouver **des arbres de plus de 30 mètres de haut** »

« Au niveau du contournement de la ville de Loon-Plage et du parc Galamé, le fuseau doit être élargi dans sa partie haute [...]. **Je propose donc d'élargir le fuseau d'environ 150 mètres à cet endroit afin de limiter l'impact sur les terrains au sud de l'autoroute A16.** »

« Parmi les 3 variantes de fuseaux, la variante sud paraît la moins impactante sur le visuel, mais elle pénalise la ville de Saint-Georges. La variante centrale devrait s'écarter le plus possible de Loon Plage "Parc Galamé et pistes cyclables. »

« Pour revenir sur le tracé sud, il y a une particularité vers Saint-Georges-sur-l'Aa. Lorsqu'il arrive sur le poste Flandres maritime les deux lignes ne peuvent pas être parallèles, elles vont passer sur la droite et la gauche de Saint-Georges. **Elles vont encercler la ville des deux côtés.** »

# Les enseignements tirés par RTE



**Attachement fort aux  
terres agricoles du  
territoire**



**Intérêt pour le  
développement  
d'un territoire préservé**



**Etudes exhaustives en  
cours (Faune-Flore-  
Habitat, eau, etc.)**



**Etudier la possibilité  
d'élargir les fuseaux**



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Temps d'échange

L'attachement aux activités et paysages agricoles,  
et la discussion sur les fuseaux

# La préservation de l'habitat humain au cœur des préoccupations

« Moi demain avec ça ma maison elle **ne vaut plus rien**. Vos indemnités sont bien gentilles mais ca ne compensera jamais en fait. »

## Perte de valeur

« Dans le secteur ca fait des décennies que le grand port maritime a créé une réserve foncière de 5 000 hectares. Beaucoup de personnes du secteur ont été lourdement impactées. Et là vous créez des fuseaux. Pourquoi vous n'utilisez pas exclusivement cette réserve du fonds maritime pour épargner les gens qui ont réussi à sauver un petit bout de terrain ? [...] **Ce serait bien de rester sur leurs terres plutôt que d'exproprier** de nombreuses personnes ici. »

## Crainte de l'expropriation

« Vous vous rendez compte quand même que les gens qui habitent-là n'y sont pas depuis hier ? Demain je viens chez vous et on abat votre maison ? Mettez-vous à notre place aussi ! Il faut être franc ! Ce soir on sait que ca passe par chez nous, et on le sait. Je veux savoir **à combien de mètres cela passe**. »

## Distance vis-à-vis des pylônes

« Je suis concernée par la fameuse zone touchée quoi qu'il arrive. Pour le poste électrique, on sait où il va être et sur 19 hectares. Est-ce qu'on sait déjà à quelle **distance de nos maisons** il sera ? »

## Distance des maisons

# Les préoccupations sur les aspects sanitaires et de sécurité

« Sans parler d'où seront les pylônes, il y a quand même une distance dangereuse entre le câble et le lieu d'habitation. De mémoire on parle de 1 mètre au kV pour la sécurité. Donc il faudra 400 mètres. Est-ce qu'on parle de champs électromagnétiques, de microtesla ? Niveau santé il y a quand même des conséquences. »

## Des risques sur la santé

« Sur le trajet centre, le plus court et celui vous séduit le plus à priori. Vous avez dit il me semble que cela traversait la zone économique "Eurofret" de Craywick, et là on a une concertation d'habitants, notamment des gens qui travaillent dans le secteur tertiaire. C'est donc pour moi équivalent d'une zone d'habitation. Pour ces personnes, est-ce qu'il y aura **des problématiques à travailler à longueur d'année avec ce genre de choses qui leur passe au-dessus de la tête ?** »

## Le risque pour les zones tertiaires

« Ce projet aura-t-il des conséquences sur les habitants de la rue de l'ancienne RN40 59279 Mardyck qui est sur les tracés des 3 fuseaux ? **Conséquences des champs électromagnétiques sur la santé ?** »

## Les champs électromagnétiques

« Je suis exploitant agricole. La présence de certaines lignes à proximité des exploitations est une gêne majeure. Je pense au cas d'une ligne mesurée à 25 mètres de hauteur sous laquelle **j'ai eu interdiction de passer, et j'ai dû la contourner. Vos chantiers représentent des contraintes pour un exploitant comme moi dans ce cas** »

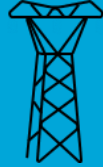
## Les contraintes du chantier



# Les enseignements tirés par RTE



Peur de l'expropriation,  
de perdre de la valeur  
immobilière



Minimiser l'impact  
visuel de nos ouvrages



Mise en place du  
principe de précaution  
par RTE - CEM



Mise en place de  
photomontages



Diffusion des  
informations et des  
études



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Temps d'échange

La préservation de l'habitat humain, de la santé  
et de la sécurité

# L'enjeu des compensations

« Nous côté coulée verte on a eu tous les passages et les liaisons pour les chantiers, pour les gazoduc... Comme c'est un chemin vicinal **les camions passaient et repassaient**. La route n'a jamais été refaite. »

## Etat des routes

« **Pour les indemnisations, on ne vous croit pas**. On fait constamment la chasse à vos équipes de chez vous qui traversez les parcelles, roulez dessus, sans demander d'accord ni indemniser. C'est du pas vu pas pris. Quand on loque l'entreprise, là on est indemnisé. »

## Indemnisations

« Je préfère bien entendu le tracé 1 car il est sur le port, il empiète le moins sur la commune. D'après ce que je comprends ce sera plutôt le central. Antoine a eu une belle remarque, et on n'en est pas là, **mais une vraie demande serait d'enfouir les lignes 90kV par exemple, il y en a beaucoup derrière l'A16**. Il faudra respecter au mieux cette barrière naturelle. On attend aussi beaucoup la compensation. On pourrait même enterrer les lignes qui sont chez Enedis. »

## Mise en souterrain

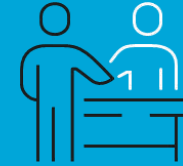
# Les enseignements tirés par RTE



Remise en état après  
les travaux



Traiter tous les  
problèmes  
d'intervention



Travailler avec la  
chambre d'agriculture



Etudier la mise en  
souterrain de certaines  
lignes



Etudier la dépose de  
certaines lignes



Intégration paysagère  
du poste "Alpha"



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Temps d'échange

## L'enjeu des compensations



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Conclusion

**Anne-Marie REYNARD**

**Directrice du centre de Développement  
et d'Ingénierie RTE Hauts-de-France**

# Pour contacter RTE :

Par mail :

[RTE-DECARBONATION-DUNKERQUE@rte-France.com](mailto:RTE-DECARBONATION-DUNKERQUE@rte-France.com)

Par courrier :

RTE

Projet Décarbonation Dunkerque

62 rue Louis Delos

59709 Marcq-en-Baroeul

# L'Instance Locale de Concertation

Une instance présidée par le Préfet de Région, et réunissant de nombreux acteurs du territoire (entreprises, élus, associations...)

Elle se réunira au plus tard **60 jours après la fin de la présente concertation.**

Elle déterminera le « parti de moindre impact », soit :

- **L'emplacement du poste électrique**
- **Le fuseau** dans lequel le tracé des liaisons électriques doit être étudié en détail.





Le réseau  
de transport  
d'électricité

**Merci**

# Le projet de RTE



# Le Dunkerquois, modèle de l'industrie décarbonée

Le projet vise à accompagner la décarbonation et le développement industriel en cours en garantissant la robustesse du réseau de transport d'électricité

21%

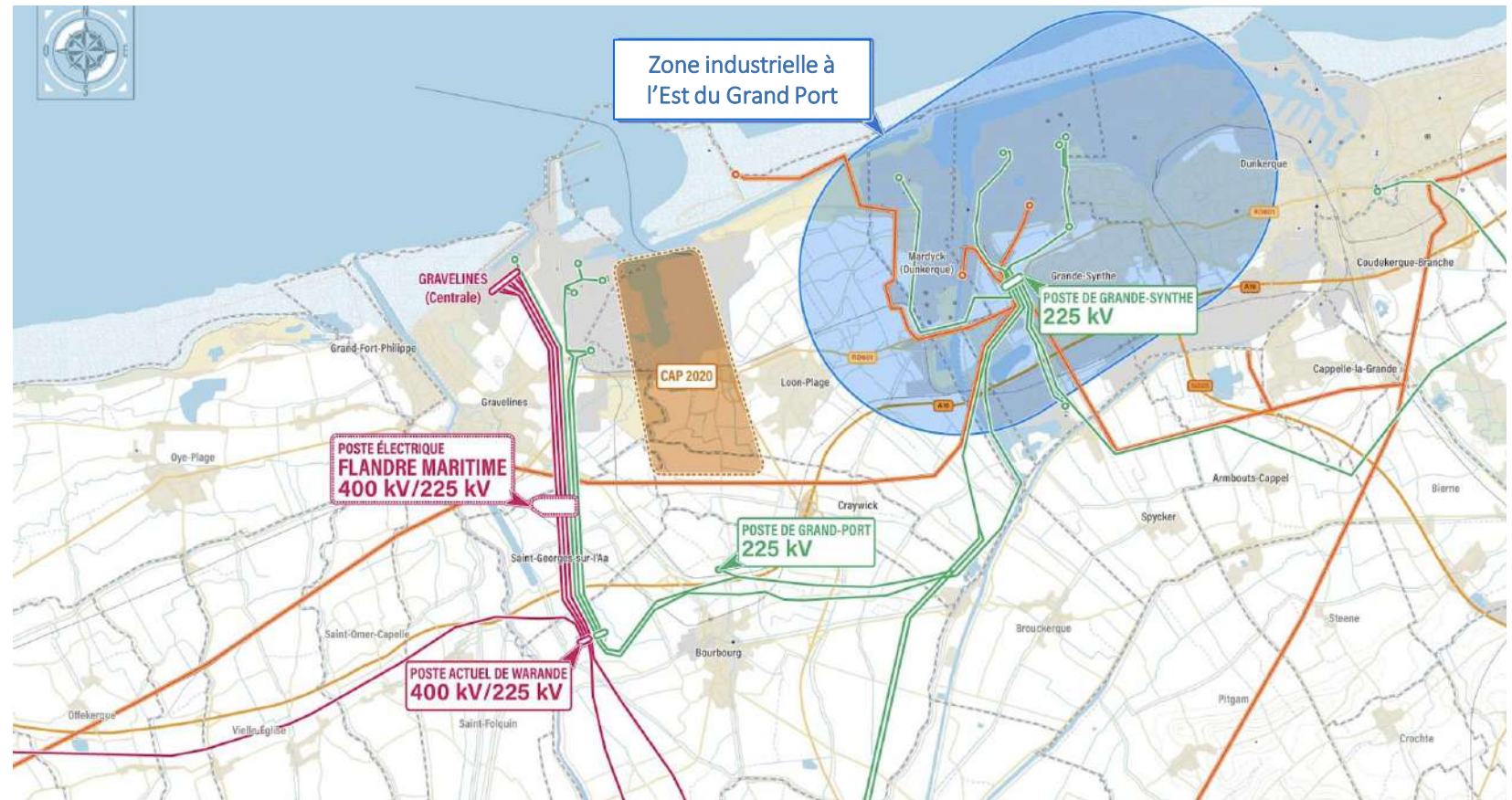
des émissions industrielles (CO<sub>2</sub>) du pays

3500 MW

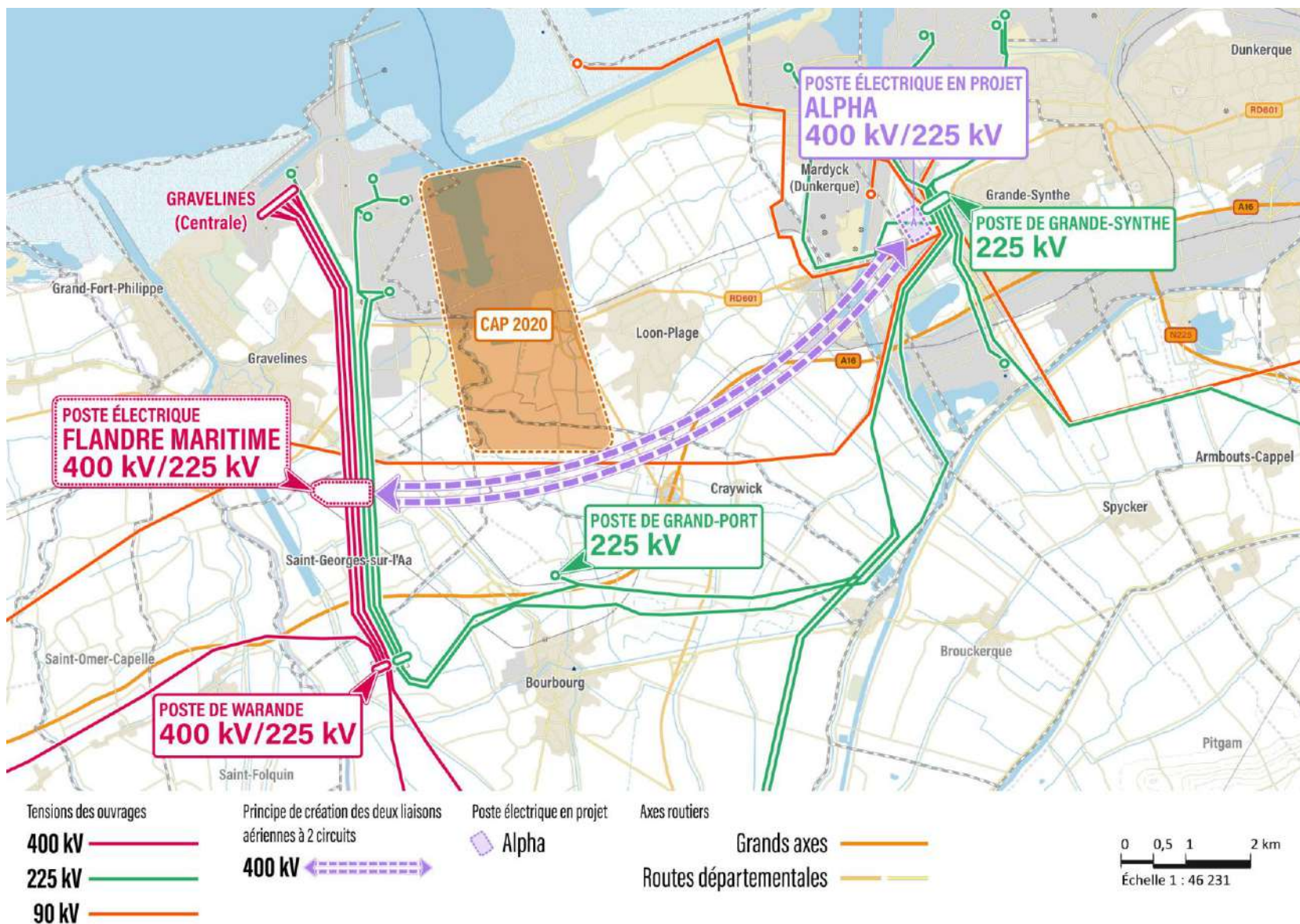
de consommation d'électricité supplémentaire en 2030

4500 MW

de consommation d'électricité en 2040



# Principe du projet



# Qu'est-ce qu'un poste électrique ?

Création d'un nœud électrique :

- 400 000/225 000 volts (« Alpha »)
- ≈ 19 hectares d'emprise foncière

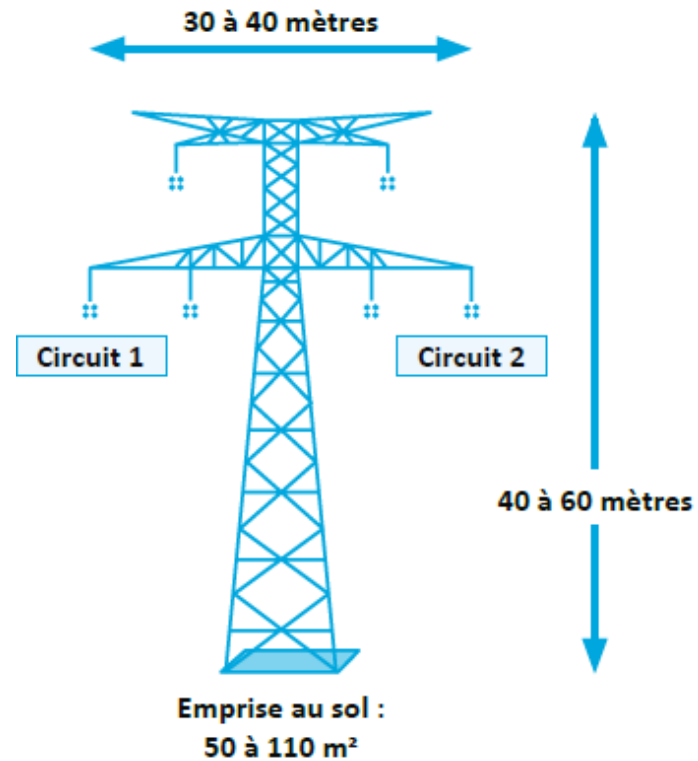


# Qu'est-ce qu'une ligne électrique ?

Création :

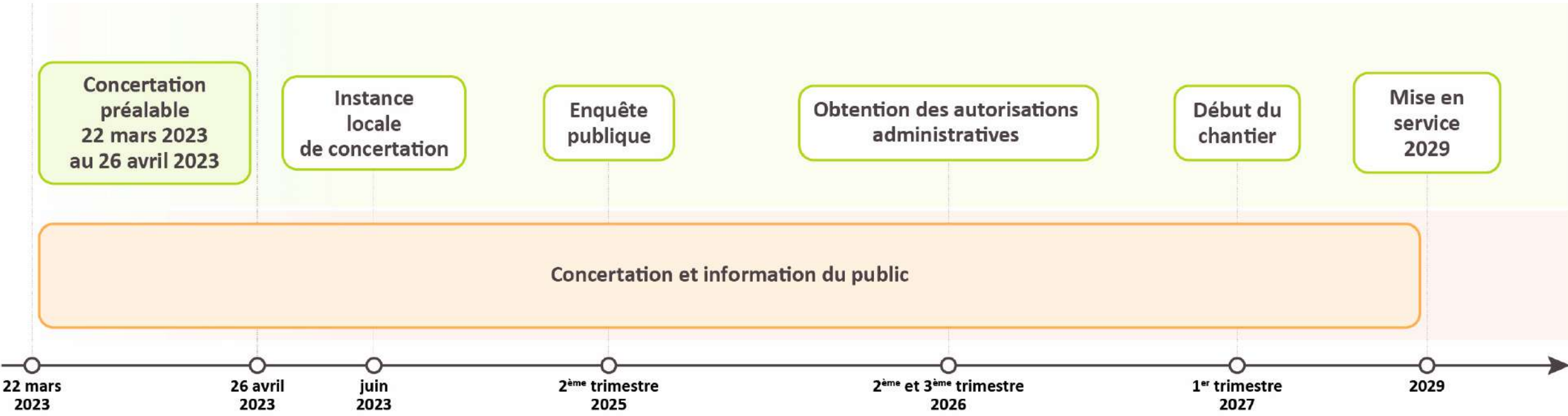
- de deux liaisons aériennes à deux circuits 400 000 volts.

≈ 11 km de long chacune



# Coût estimé et calendrier du projet

270 M€ 



# Le fuseau : comment le définir ?

Le fuseau correspond à une **bande de terrain d'une dizaine à plusieurs centaines de mètres de large**, dans laquelle sera précisé ultérieurement le tracé définitif de la liaison envisagée en fonction des études détaillées.

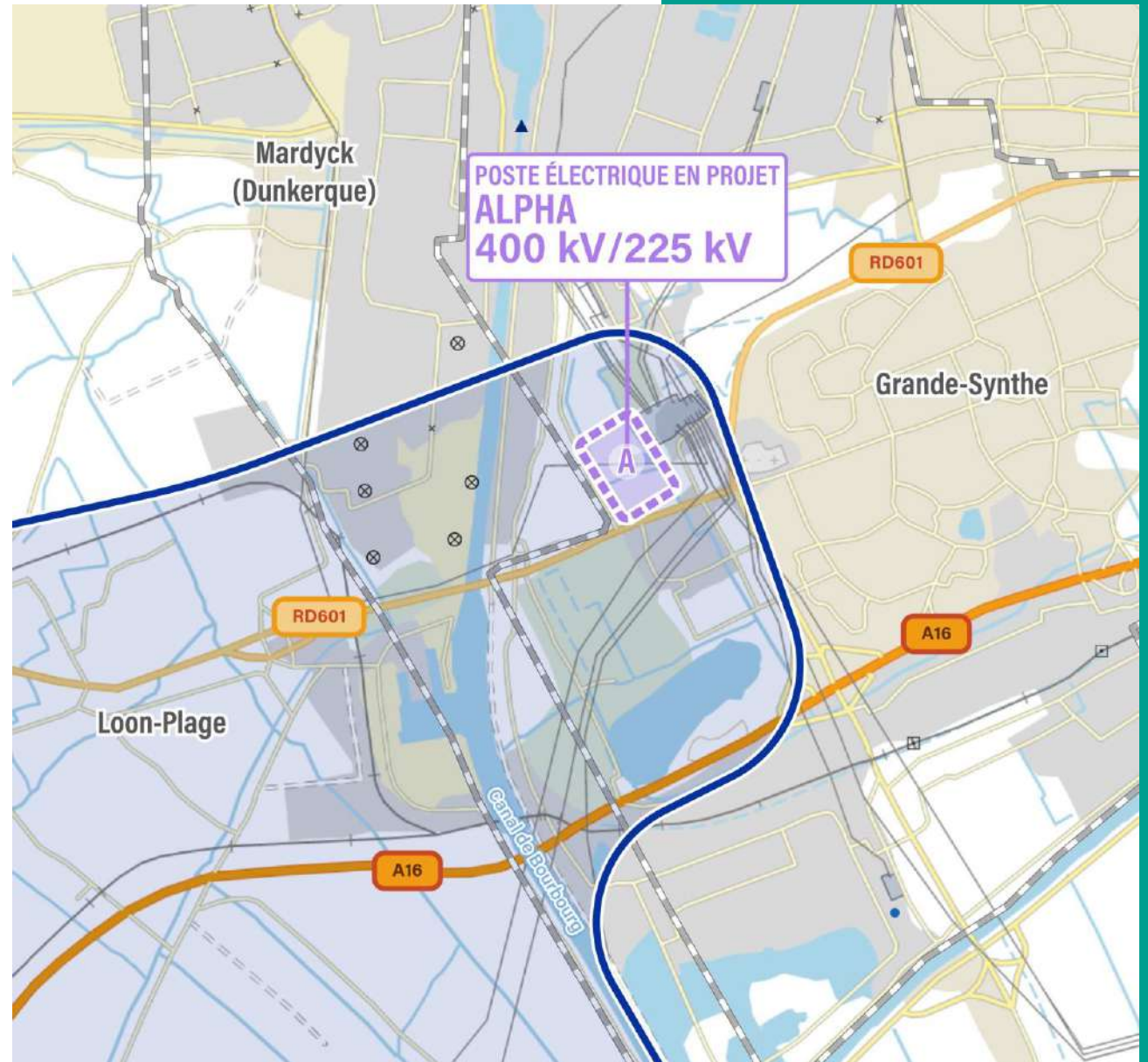
## Les étapes



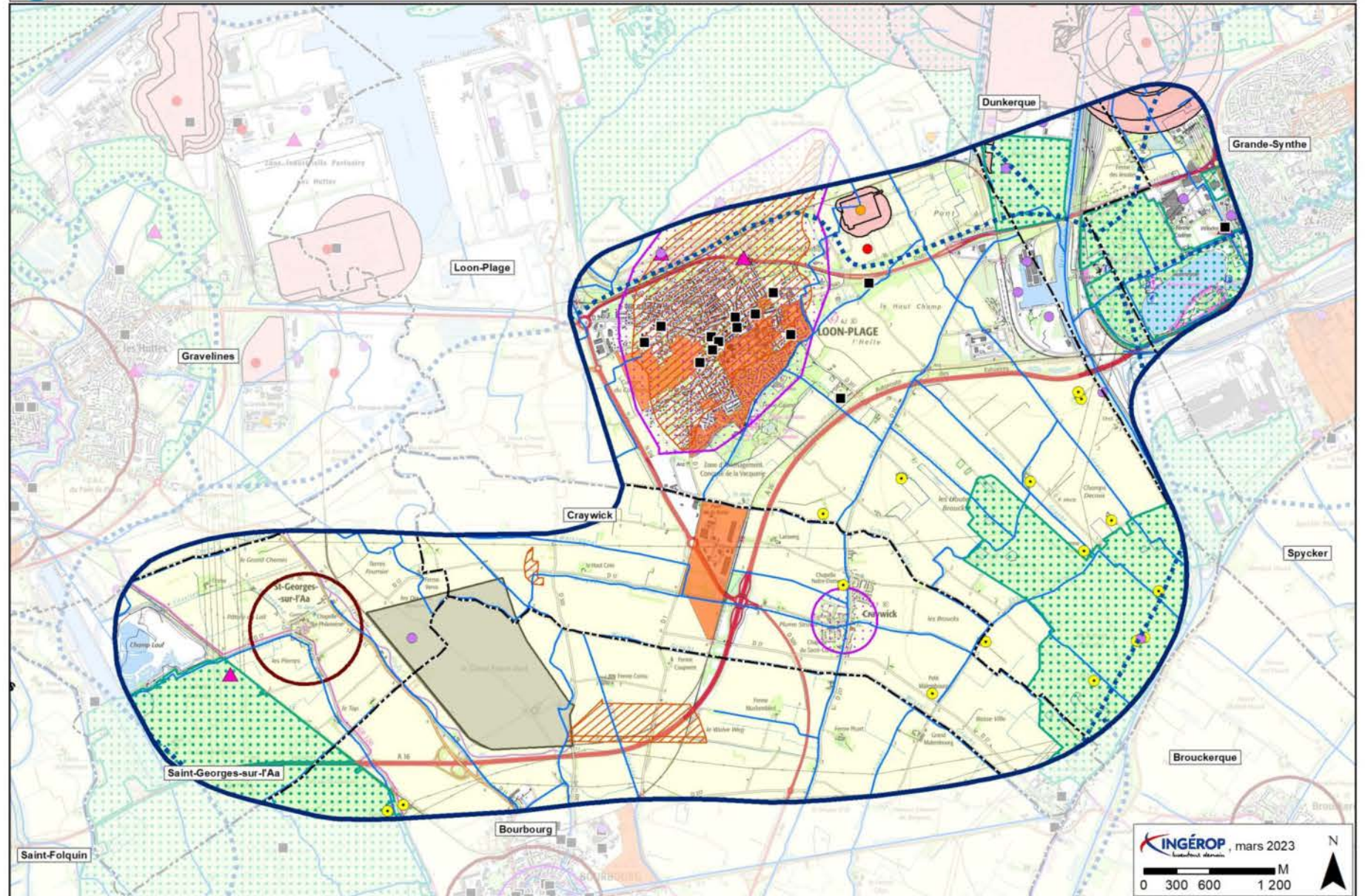


# Le poste électrique : comment choisir son emplacement ?

- ❖ Proximité avec nos clients industriels
- ❖ Limiter la consommation de terre agricole
- ❖ Superficie disponible d'environ 19 ha



-  Aire d'étude
-  Limites communales
- Servitude d'utilité publique**
-  Protection des monuments historiques (AC1) Saint-Georges-sur-l'Aa
- Risques naturels**
-  Risque d'inondation présent sur l'aire d'étude
-  Vulnérabilité de la nappe : très forte
- Risques technologiques**
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
-  Seveso seuil haut
-  Site non seveso
- Sites pollués (Basol)
-  Localisations des sites industriels
-  Plans de Préventions des Risques Technologiques (Grande-Synthe)
- Occupation du sol**
-  Terres agricoles
- Trame Verte et Bleue et zonage d'inventaire**
-  Corridors
-  Réservoirs de biodiversité (Dunkerque et Loon-Plage)
-  ZNIEFF, type 1
- Archéologie**
-  Zonage archéologique - niveau 1 : saisie systématique (Loon-Plage, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa)
- Activité humaine et projet limitrophe**
-  Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
-  Corps de ferme
-  Projet limitrophe : ZGI



## Légende

- Aire d'étude
- Limites communales

### Fuseaux

- Fuseau Nord
- Fuseau Centre
- Fuseau Sud

### Occupation du sol

- Terres agricoles

### Trame Verte et Bleue et zonage d'inventaire

- Corridors
- Réservoirs de biodiversité (Dunkerque et Loon-Plage)
- ZNIEFF, type 1

### Risques naturels

- Risque d'inondation présent sur l'aire d'étude
- Vulnérabilité de la nappe : très forte

### Eau

- Réseau hydrographique

### Servitude d'utilité publique

- Protection des monuments historiques (AC1) Saint-Georges-sur-l'Aa

### Archéologie

- Zonage archéologique - niveau 1 : saisine systématique (Loon-Plage, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa)

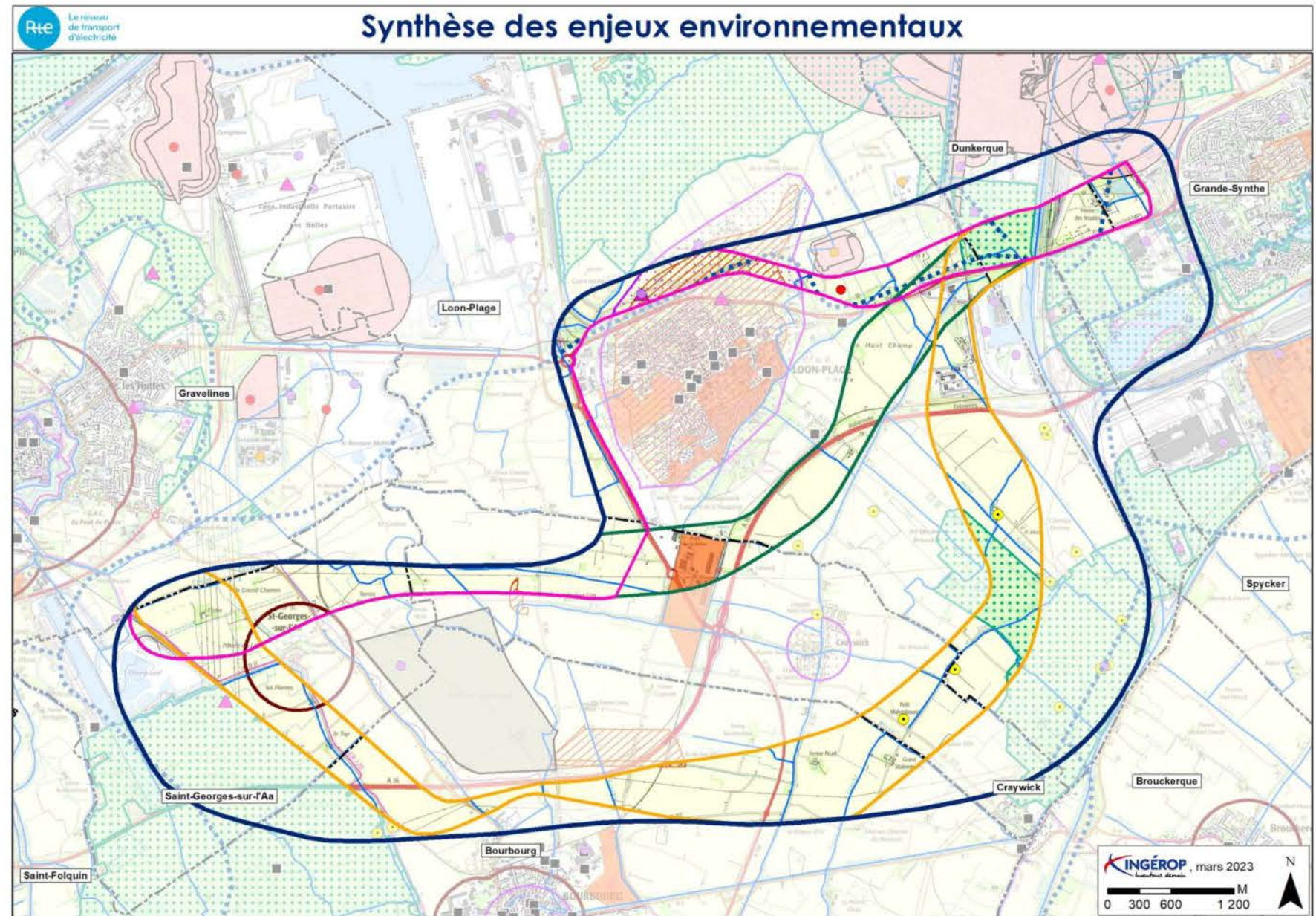
### Activité humaine et projet limitrophe

- Projet limitrophe : ZGI
- Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Corps de ferme

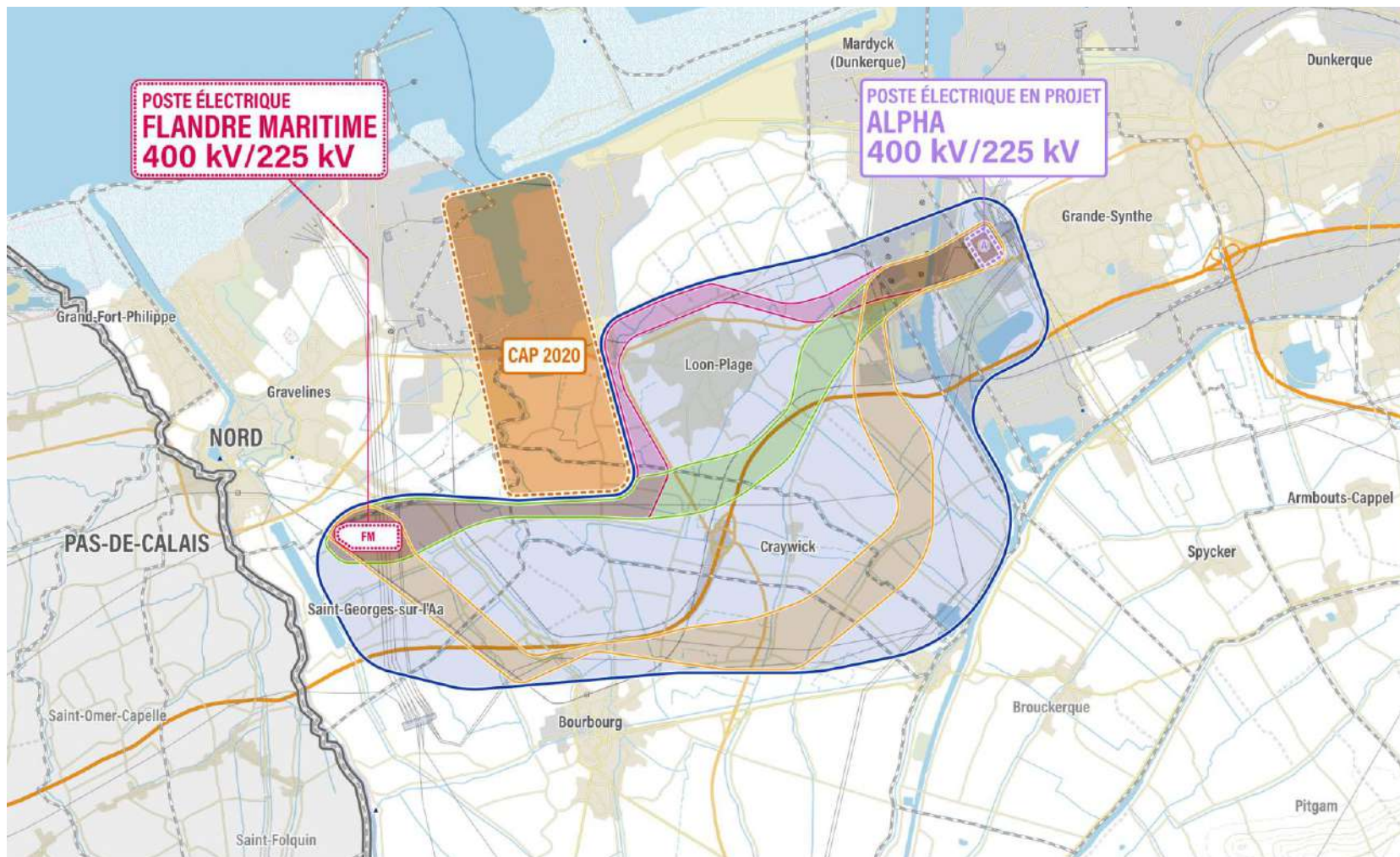
## Risques technologiques

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- Seveso seuil haut
- Site non seveso
- Sites pollués (Basol)
- Localisations des sites industriels
- Plans de Préventions des Risques Technologiques (Grande-Synthe)



# L'aire d'étude et les 3 fuseaux



 Aire d'étude  
 Fuseau Nord  
 Fuseau Centre  
 Fuseau Sud

 Poste électrique en projet  
 Alpha

Axes routiers

Grands axes   
Routes départementales 

Limites

Communale   
Départementale 

0 0,5 1 2 km  
Échelle 1 : 46 231

# Comparaison des fuseaux - synthèse

	VARIANTE NORD	VARIANTE CENTRALE	VARIANTE SUD
<b>CRITÈRES</b>			
Réponse au besoin et performance environnementale du réseau électrique			
Milieu physique - Hydrologie	Enjeu très fort	Enjeu moyen	Enjeu fort
Milieux naturels	Enjeu fort	Enjeu fort	Enjeu très fort
Patrimoine paysager et historique	Enjeu très fort	Enjeu moyen	Enjeu fort
Lieux de vie - Habitats humains	Enjeu fort	Enjeu moyen	Enjeu fort
Activité agricole	Enjeu moyen	Enjeu moyen	Enjeu fort
Réseaux et infrastructures du territoire	Enjeu moyen	Enjeu moyen	Enjeu moyen
Risque technologique	Enjeu fort	Enjeu faible	Enjeu moyen

	Critère technique validé		Enjeu faible
			Enjeu moyen
			Enjeu fort
			Enjeu très fort

# Exemples d'habitations sous les lignes



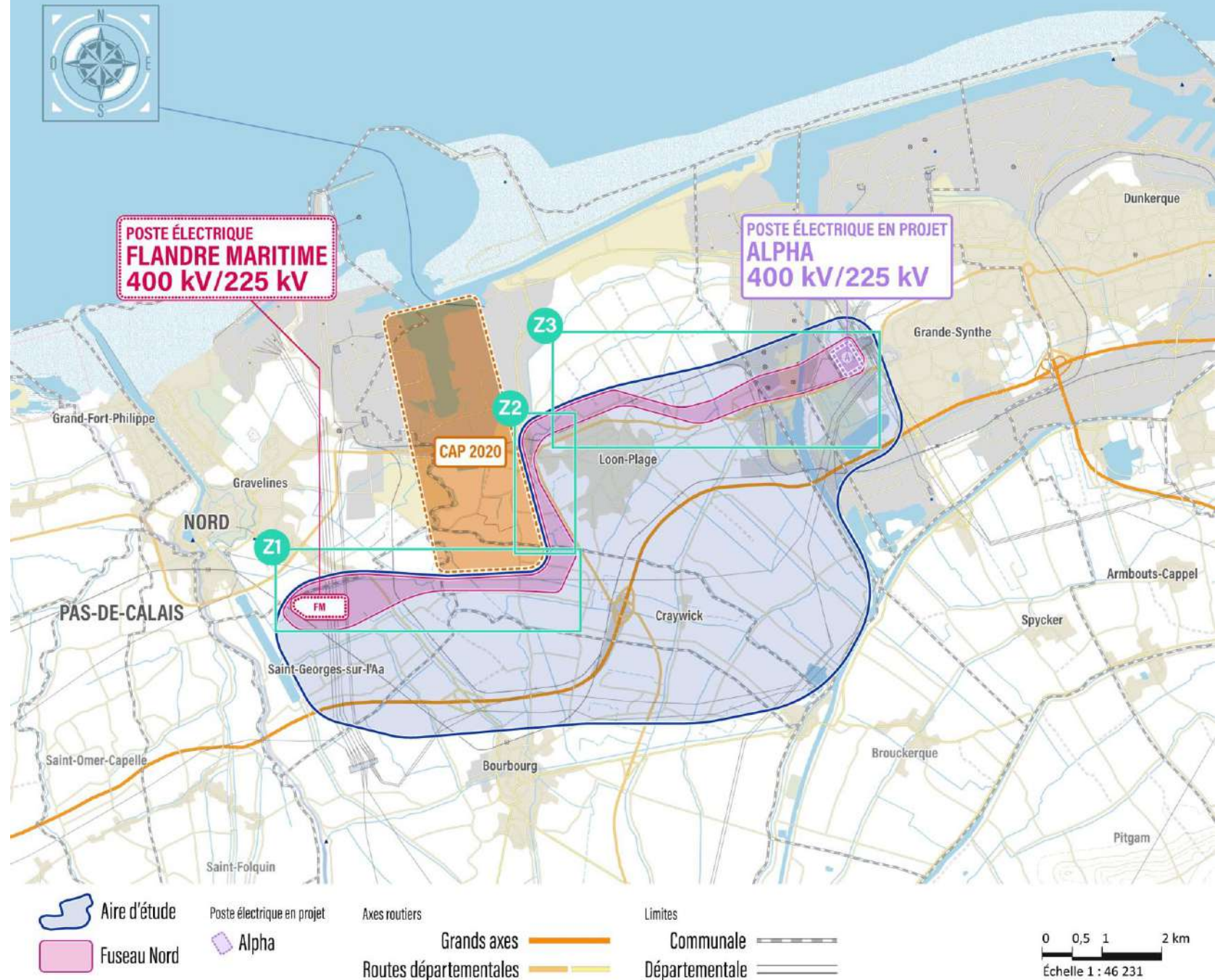
# Fuseau nord

## Atouts

- Reste en zone GPMD
- Permet le développement du Port

## Inconvénients

- Impact paysager : proximité de Loon-Plage et plusieurs pylônes d'angle
- Milieux naturels
- Risque technologique



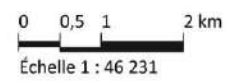
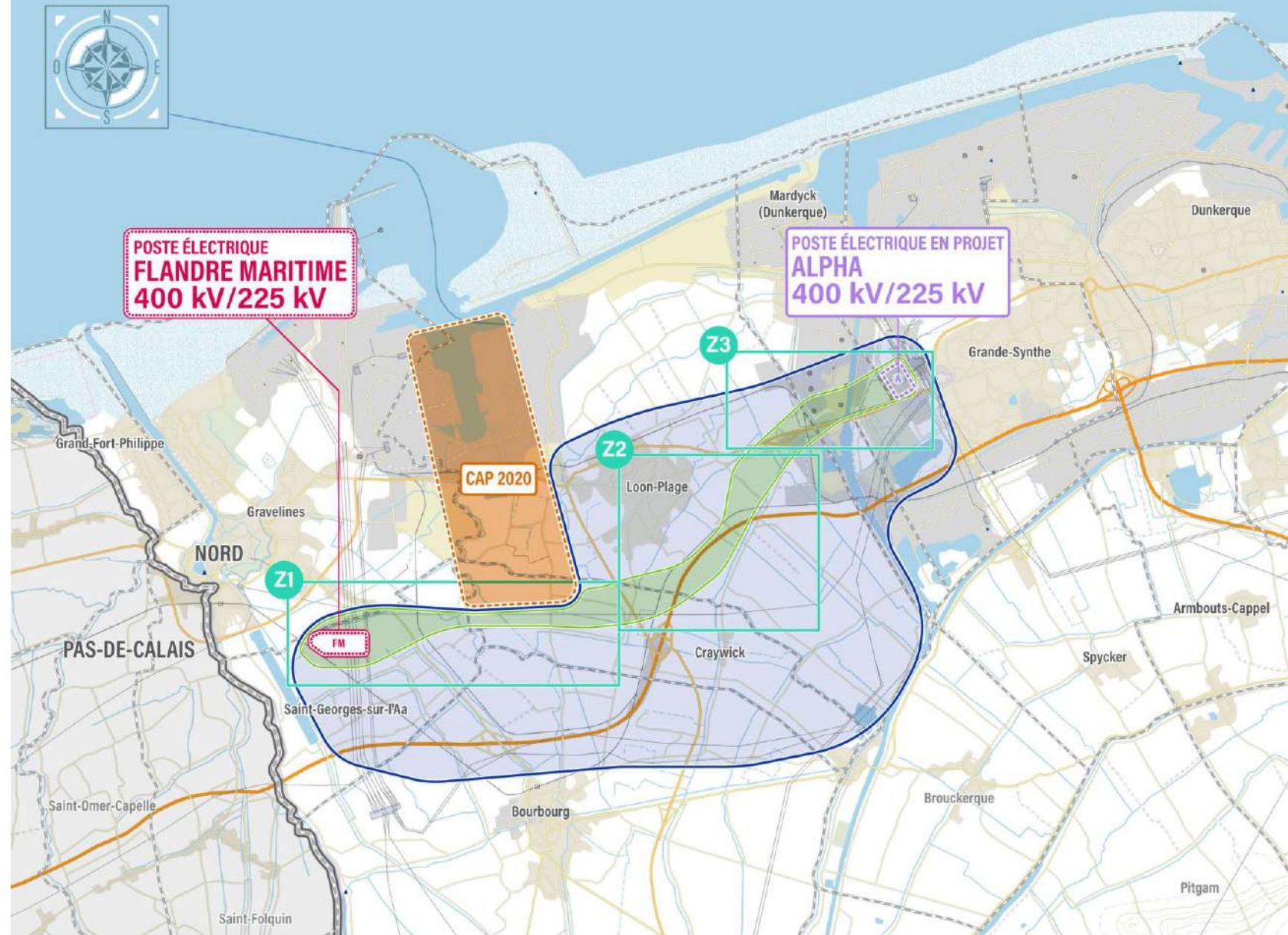
# Fuseau central

## Atouts

- Evitement de zones habitées
- Majorité en zone GPMD
- Préservation de zones humides
- Tracé le plus court avec moins de pylônes

## Inconvénients

- 2 traversées de l'autoroute
- Impact sur le domaine privé agricole au sud de l'autoroute





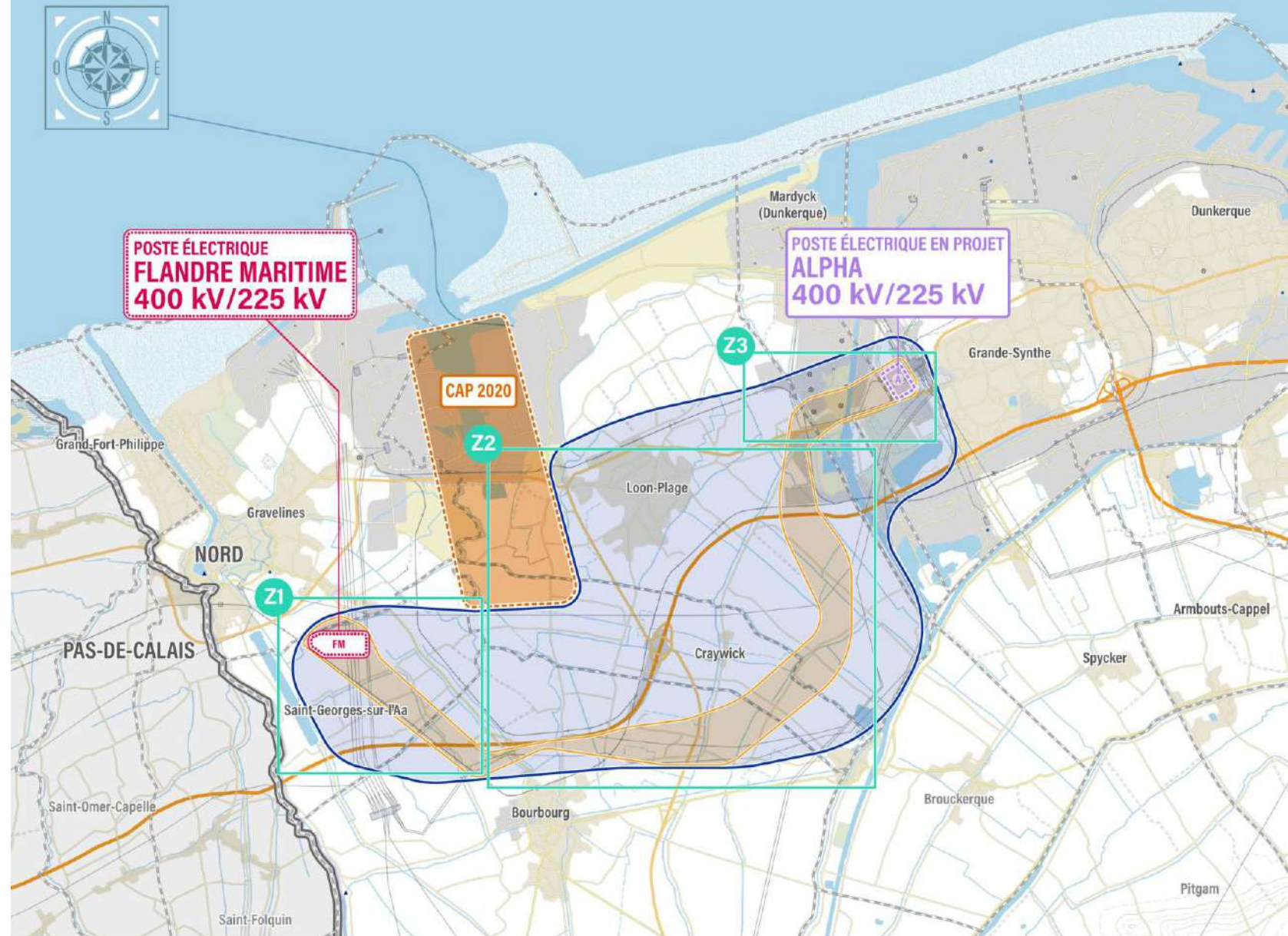
# Fuseau sud

## Atouts

- Evitement des milieux urbains de Craywick et Loon-Plage

## Inconvénients

- Tracé 1/3 plus long
- Impact sur le domaine privé agricole
- Encercle St-Georges à la sortie du poste Flandre Maritime
- 2 traversées de l'autoroute



Poste électrique en projet  
Alpha

Axes routiers  
Routes départementales

Grands axes  
Routes départementales

Limites  
Communale  
Départementale

0 0,5 1 2 km  
Échelle 1 : 46 231



# Chantier STEVIN

Projet de liaison à 400 000 volts de 3 200 MW composée de quatre tri-câbles, en Belgique

